

VENTE MAISONS ET APPARTEMENTS

Tranche de prix	Honoraires T.T.C.
Inférieur à 20 000 €	Minimum forfaitaire : 4 500 € T.T.C. *
De 20 001 € à 60 000 €	Forfait 5000 € T.T.C.
De 60 001 € à 90 000 €	Forfait 6 000 € T.T.C.
De 90 001 € à 110 000 €	Forfait 7 000 € T.T.C.
De 110 001 € à 140 000 €	Forfait 8 000 € T.T.C.
De 140 001 € à 170 000 €	Forfait 9 000 € T.T.C.
De 170 001 € à 190 000 €	Forfait 10 000 € T.T.C.
De 190 001 € à 210 000 €	Forfait 11 000 € T.T.C.
De 210 001 € à 230 000 €	Forfait 12 000 € T.T.C.
De 230 001 € à 250 000 €	Forfait 13 000 € T.T.C.
De 250 001 € à 300 000 €	Forfait 14 000 € T.T.C.
De 300 001 € à 350 000 €	Forfait 15 000 € T.T.C.
De 350 001 € à 500 000 €	Forfait 16 000 € T.T.C.
De > 500 001 €	3 % T.T.C.

MISE A LA LOCATION

Honoraires Prestations : Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail imputables à **chacune des parties 11 % T.T.C. du loyer annuel** Partagé par moitié Locataire et propriétaire sans dépasser **8 € T.T.C. du m².**

Réalisation de **l'état des lieux 4 % T.T.C. du loyer annuel** Partagé par moitié Locataire et Propriétaire sans dépasser **3 € T.T.C. du m².**

Location Locaux Commerciaux et Professionnels à la charge du preneur
Commission d'entrée **14 % du loyer annuel H.C.**

VENTE TERRAINS

Minimum de perception	3 500 € T.T.C.
De 40 000 € à +	10 % T.T.C.

Médiation : www.mediation@vivons-mieux-ensemble.fr

- Taux de T.V.A. intracommunautaire de 20 %